

qu'à porter vos billets au parquet, pour vous faire empoigner par la gendarmerie.

—Je sollicite un dernier délai, huit jours encore.

—Ta-ra-ta-ta ! Je vous donne jnsqu'à demain. Si demain soir je n'ai pas les mille francs que je vous ai prêtés en croyant sérieux l'aval de garantie de votre oncle et sa signature agréable imitée par vous, je vous donne ma parole d'honneur que je casserai les vitres ! Je n'irai même pas trouver votre mère pour lui demander de me rembourser. Je porterai les pièces au procureur de la République, et en route pour la cour d'assises ! A demain soir, monsieur Duchemin !

Et le créancier furieux sortit comme il était entré.

XXII

Le jeune employé se laissa retomber sur son siège, écrasé, anéanti, et cacha sa figure dans ses mains. A travers ses doigts enlacés on voyait couler de grosses larmes.

—Pardonnez-moi, monsieur, dit tout à coup Ovide en s'approchant du malheureux. Pardonnez-moi d'avoir été le témoin bien involontaire d'une scène pénible. Je donnerais beaucoup pour ne pas connaître le secret que cet homme vous a si brutalement jeté au visage en ma présence.

L'employé releva la tête, et répondit en pleurant :

—C'est une juste punition, monsieur. Oui, j'ai commis une faute, plus qu'une faute, un crime. L'homme que vous venez de voir est un gros marchand de Joigny, en rapport avec mon oncle pour le commerce des vins. L'année dernière j'aimais une jeune fille. Je voulais satisfaire ses fantaisies pour l'attacher à moi, et je n'avais ni argent, ni crédit. Une véritable démence s'empara de mon esprit. Je fis deux billets sur lesquels je traçai un aval de garantie en imitant l'écriture et la signature de mon oncle, et je les portai à cet homme. Il les escompta. Quand arriva l'échéance, je ne pouvais payer. J'allai trouver l'escompteur qui se préparait à envoyer les traites à mon oncle, et, mourant de honte, je lui fis un aveu complet, accompagné de telles promesses qu'il voulut bien m'accorder six mois. Les six mois s'écouleront. J'espérais pouvoir m'acquitter. Vaine espérance, je ne peux pas ! Vous avez entendu cet homme le dire, il me perdra. Ce sera juste. Je subirai sans me plaindre la punition du crime que j'ai commis. Mais ma pauvre mère est innocente de ce crime, et elle en mourra !

—Bref, c'est mille francs qu'il vous faudrait ?

—Mille francs, plus les intérêts depuis six mois.

—Que comptez-vous faire ?

—Eh ! monsieur, je n'ai qu'à choisir entre deux partis à prendre.

—Lesquels ?

—Me jeter à l'eau, ou attendre les gendarmes qui viendront m'arrêter.

—Pourquoi ne pas vous adresser à votre mère ?

—Ma mère est absolument sans fortune et vit à Dijon d'une petite rente viagère.

—A votre oncle ?

—Mon oncle est inflexible pour ce qui touche aux choses de l'honneur. Il renierait sans pitié un neveu déshonoré.

—A quelle heure quitterez-vous votre bureau ?

—Dans un instant. Il va être l'heure.

—Où demeurez-vous ?

—A côté de la mairie.

—Seul ?

—Oui, monsieur. Je vous ai dit que ma mère habitait Dijon.

—Où prenez-vous vos repas ?

—A l'hôtel de la Cigogue.

—C'est là que je suis descendu. Nous dînerons ensemble.

Le jeune Duchemin regarda son interlocuteur avec étonnement. Pourquoi cet étranger, qui connaissait le secret de sa faute, paraissait-il lui témoigner de la bienveillance ?

—Je serai à vos ordres, monsieur, répondit-il.

—Comment se nomme votre créancier ?

—Petitjean.

—Où demeure-t-il ?

—Sur le quai, à cinq minutes d'ici.

—Prenez votre chapeau, et conduisez-moi chez lui.

—Chez lui ! répéta l'employé tremblant.

—Sans doute.

—Mais il va de nouveau m'accabler de reproches et d'injures.

—Ne craignez rien et venez.

Machinalement, le jeune Duchemin obéit. Cinq minutes plus tard les deux hommes arrivaient chez le marchand de vin en gros. Un tonnelier qui travaillait dans la cour les conduisit jusqu'au bureau. Ovide ouvrit la porte et fit passer Duchemin le premier. En voyant entrer son débiteur, le créancier farouche se leva, le visage décomposé par la colère, et demanda d'une voix dure :

—Qu'est-ce que vous venez faire ici, vous ?

Ce fut Ovide qui répondit :

—Une chose que vous approuverez certainement.

Monsieur Duchemin vient réparer sa faute et vous payer ce qu'il vous doit.

—Il vient me payer ! s'écria le négociant avec une incrédulité manifeste.

—Oui, monsieur. Monsieur Duchemin a commis une folie de jeunesse.

—Dites un crime !

—Un crime, soit ! Nous ne discuterons pas sur les mots ! Vous l'avez épargné et vous avez bien fait. Il vous en remercie.

—Oh ! oui, oui ! balbutia Duchemin tout en larmes.

—Il se répent, et ne recommencera plus.

—Jamais ! J'aimerais mieux mourir !

—Je suis un ami de sa famille, continua Soliveau, et il est heureux que je me sois trouvé près de lui quand vous êtes venu lui demander de l'argent.

Que tout soit terminé ! Je vais, monsieur, en échange des billets en question, vous remettre mille francs, plus l'intérêt de l'argent pendant six mois.

—Je ne veux pas des intérêts, répondit Petitjean.

Je ne suis point escompteur de profession. J'ai voulu rendre un service et non faire une affaire... c'est mille francs nets.

Ovide avait tiré de sa poche un portefeuille fort bien garni de billets de banque. Il en choisit un de mille et le plaça sur un angle du bureau. Le négociant ouvrit sa caisse, en tira deux carrés longs de papier timbré et dit :

—Voici les traites.

—Solveau les prit et les montra au jeune homme en demandant :

—Est-ce bien cela ?

Duchemin, que l'émotion et la joie suffoquaient, fit de la tête un signe affirmatif et il étendit la main vers les traites ; mais, au lieu de les lui donner, Ovide les plia soigneusement et les glissa dans son portefeuille qu'il remit dans sa poche.

—Maintenant, monsieur, ajouta-t-il en s'adressant à Petitjean, tout est bien fini, n'est-ce pas ?

—Oui, répondit le négociant d'un ton bourru, et que votre honorable protégé aille se faire pendre ailleurs !

—Vous n'avez plus le droit d'être insolent, monsieur ! Vous êtes payé ! répliqua Soliveau, et prenez garde à votre langue. Si vous vous avisiez de parler d'une erreur dont la preuve a cessé d'exister, c'est à la famille Duchemin que vous auriez affaire !

—Suffit, monsieur. Je suis d'âge à me conduire et n'ai nul besoin de vos avis. Bonsoir !

(La suite au prochain numéro.)

TABLETTES DE LA MÈRE DE FAMILLE

ELLE est la mode pour les manteaux de demi-saison ? Telle est la grave question que nous posait, il y a quelques jours, une de nos lectrices ; nous avons écrit à la meilleure faiseuse, comme on disait naguère, et voici sa réponse :

“ M. le directeur,

“ L'étoffe adoptée est le drap bouclé. Comme forme : jaquette courte derrière ; plus longue sur le devant, lequel doit être garni de deux rangées de boutons en vieil argent ou en acier travaillé ; revers et col unis. On portera également les draps ottomans garnis de satin noir.

“ Le modèle des manches paraît définitivement arrêté : elles seront très larges du bas et l'ampleur en sera froncée un peu au-dessous du coude pour se terminer par un revers évasé. La manche, dans toute sa longueur, sera garnie de trois plis de satin.

“ Les manteaux en draps ottoman seront ornés de revers qui, partant du cou sur une largeur de

six lignes, iront en s'élargissant jusqu'au bas et finiront sur une largeur de trente-six pouces.

“ Les boutons joueront un très grand rôle dans la garniture du vêtement ; on en mettra sur les manches, au cou et pour terminer les revers.

“ C'est une occasion pour les dames soigneuses d'utiliser ceux qu'elles ont dû conserver de l'année 1875, où chaque costume était enrichi de magnifiques boutons ciselés, grillochés, etc.”

LE PRINCE ALEXANDRE DE BULGARIE

(Voir gravure)



On connaît les événements qui viennent de mettre en évidence le prince Alexandre 1^{er} de Bulgarie.

L'eprince Alexandre appartient à la maison de Battenberg (Hesse) ; il est le troisième des cinq enfants du prince Alexandre, oncle du grand-duc régnant de Hesse. Né le 5 avril 1857, il a été élu à l'âge de vingt-deux ans, après la dernière guerre d'Orient, prince de Bulgarie, avec le droit d'hérédité et le titre d'Altesse, par l'assemblée des notables de Tirnova, en 1879. On sait qu'il avait pris part à cette guerre en qualité d'aide-camp de l'empereur de Russie, dans l'armée duquel il occupe le grade de lieutenant-général et est chef du 13^e bataillon des tirailleurs et à la suite du 23^e régiment de dragons. Le prince est également colonel au 6^e régiment de dragons autrichiens et major-général prussien à la suite des gardes-du-corps et du 2^{me} régiment de dragons hessois.

Le palais du prince n'est en réalité qu'une habitation bourgeoise, et ne comprend même guère plus de quatre pièces un peu spacieuses : un salon de réception, un cabinet de travail, une salle à manger et une chambre à coucher. L'ameublement et l'arrangement en sont de bon goût, mais fort simples. Les domestiques sont au nombre de quatre, plus un portier.

Le prince a deux secrétaires ; ils ont leur pleine besogne, mais le prince aussi travaille du matin au soir ; il s'occupe beaucoup de l'organisation de son armée. L'étiquette est entièrement banni de la cour dans ce pays de Bulgarie, aux mœurs patriarcales ; à certaines heures le prince reçoit indistinctement tous ses sujets, sans lettre d'audience, pourvu que l'odeur de leurs vêtements et de leurs chaussures ne soit pas trop suffocante.

UN CONSEIL PAR SEMAINE

Le jour où la femme voit son front pur, ses tempes blanches marquées d'une ride, un désespoir profond envahit son cœur. Pour effacer l'empreinte des griffes odieuses du temps, il suffit de se saupoudrer, chaque soir, le visage, à l'aide de la farine obtenue du pois lupin. On se lave les mains avec la même farine, pour les blanchir et les adoucir.

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 132.—ENIGME

Je suis blanche de corps, la taille rondelette.
Le flanc d'un animal fut longtemps ma retraite.
Compagne de la nuit et rivale du jour,
Le coucher du soleil annonce mon retour.

No 133.—LOGOGRIPE

Si je suis par mon Un réduit en esclavage,
Je manque pour mon Deux de mes livres ébats,
Car ce que veut l'esprit le corps ne le peut pas
Plus que l'aile arrétée aux barreaux de la cage.

SOLUTIONS :

No 130.—Le mot est : Or-age.

No 131

BLANCS.	NOIRS.
1 F 5e F D	1 R pr. F
2 R pr. P, échec déc. et mat.	
	Si : 1 P 4e F R
2 D 7e D, échec et mat.	

ONT DEVINE :

Problème.—Dame Céleste Lesigne et Jos. Pelletier, Montréal ; Joseph Brouillet, Island Pond. Rébus.—J. E. Grenier, ville St-Jean-Baptiste.